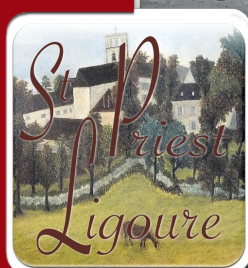


# BULLETIN MUNICIPAL



Rue Cécile SABOURDY, le 25 décembre 2019



# 2019

## LE MOT DU MAIRE

Bernard DELOMENIE

L'année 2019 a tenu les promesses de 2018. Les travaux d'aménagement du centre bourg sont enfin finis. Je tiens à remercier tous les riverains pour leur patience et m'excuser pour les dérangements occasionnés. Je n'oublie pas les habitants de la commune ayant dû se rendre dans le bourg qui ont également été gênés par des déviations successives. Mais je crois que le résultat donne satisfaction et permet d'atténuer les difficultés rencontrées.

Dans la même période, en août plus précisément, le jury régional de la Région Nouvelle Aquitaine du fleurissement est passé. En plus des travaux en cours, la canicule persistante et l'interdiction d'arroser ne permettaient pas de présenter notre commune dans de bonnes conditions. Mais les arguments avancés par les élus et les actions d'aménagement du bourg, d'économie d'eau et de respect de l'environnement et du patrimoine ont permis le maintien de notre première fleur. C'est dans ce sens que la commune a fait l'acquisition de la parcelle faisant l'angle de la rue des écoles et impasse des jardins.

Concernant les deux activités arrivées fin 2018 : la micro crèche a trouvé son rythme de croisière et elle a pu, comme prévu, créer un quatrième emploi. Le cabinet d'infirmières a lui aussi trouvé sa place sur la commune et je crois pouvoir dire, en leurs noms, que Marion et Bérangère sont très satisfaites de l'accueil que vous leur avez fait et ont pour projet d'intégrer

une troisième personne dans le cabinet. Comme quoi, il y a de l'espoir dans notre ruralité.

Si 2019 a vu l'arrivée de 28 personnes sur la commune, un autre élément du dynamisme de notre commune est le nombre de permis de construire : 10 cette année contre 5 l'année passée et 21 certificats d'urbanisme contre 17 en 2018. En 2 ans, nous aurons réalisé plus que lors de la mandature 2008-2014. L'arrivée du haut débit y serait peut être pour quelque chose ; c'est un enjeu important et qui a nécessité un engagement fort de vos élus auprès de la communauté de communes et du syndicat mixte DORSAL.

Le nouveau document d'urbanisme, PLUi n'est toujours pas arrêté par les élus communautaires, mais la fin de la démarche devrait être réalisée avant le début de la nouvelle mandature. Un dernier passage dans les services de la DDT doit être fait en janvier 2020, pour valider ou invalider les dernières demandes suite à l'enquête publique.

Voilà quelques faits marquants de 2019. Cette année je ne vous informerai pas de projet pour 2020, mon devoir de réserve s'appliquant en cette période électorale.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2020 et vous invitons à la cérémonie des vœux le samedi 11 janvier à 19 heures à l'espace Kilstett.



# ST PRIEST LIGOURE



**Remise des prix pour le Fleurissement**

## ACTU. DE LA COMMUNE

Guy COSTA

Cette année 2019 va clore la mandature de l'équipe municipale en place. Pour notre village c'est le moment des changements comme tous les 6 ans. Même, si cet évènement ne doit en rien être une révolution, il va conduire au positionnement de chacun sur un nouveau projet pour la mandature 2020-2026. Au cours de ce mandat qui se termine, vos élus auront dû faire face à des évolutions territoriales majeures, canton, communauté de communes, région. Dans aucun des remaniements mis en place, nous n'avons eu notre mot à dire, ce qui a conduit à des frictions avec nos tutelles et de nombreuses explications vers vous, nos concitoyens. Ce que je retire de cette réorganisation administrative peut se résumer, pour nous, autour d'une réflexion sur la place de la commune dans nos territoires. La commune, si elle reste proche de ses administrés, se doit d'être suffisamment forte pour imposer sa voix dans des instances de plus en plus grandes. Comment peser sur des décisions, lorsque notre représentativité est réduite, notre poids économique faible et notre dynamisme balbutiant ? Comment offrir, et quels services offrir à nos concitoyens demain, si la commune s'efface devant la communauté de communes, le département et la région. C'est là notre défi collectif de demain...



Nombre d'habitants : **680 - 2019**

## MARIAGE ET PACS

NOM	ADRESSE	DATE
<b>MIALET Joël et LORCINE</b>	15 Tourdon	07/12/2019
<b>VOISIN Stéphane et PIOFFRET Philippine</b>	1 Rue de Bellevue	04/07/2019
<b>HYAFIL Hervé et DUMORTIER Sophie</b>	29 Route de Janailhac	20/12/2019

*Tous nos vœux de santé et de bonheur aux heureux époux*

## ACTES DE NAISSANCE

NOM	ADRESSE	DATE
<b>DUPIN DE BEYSSAT Hortense, Marinette, Julie, Martine</b>	11 Le Goulet	22/02/2019
<b>LECROULANT Omblin, Nina, Gaëlle</b>	14 La Ribière	04/08/2019
<b>DONADIO Estelle</b>	03 L'Hôpital	04/12/2019
<b>DELOMENIE Mélissa, Marie</b>	23 La Ribière	18/12/2019

*Tous nos vœux de santé et de prospérité aux enfants et félicitations aux heureux parents.*

## AVIS DE DÉCÈS

NOM	ADRESSE	DATE
<b>CRUVEILHER Henri</b>	5 Les Lièvres	17/10/2019
<b>FURELAUD Camille</b>	18 Le Bancaud	18/03/2019
<b>GRENIER Renée, Lucienne veuve AUDOIN</b>	12 Route des Aurières	17/10/2019
<b>MOUNET Maurice, René, Pierre</b>	40 Violezeix	29/05/2019
<b>PRADEAU Aimée, Marguerite veuve LAPLAUD</b>	30 Babaud	06/02/2019

*Nos sincères condoléances aux familles.*

## DES SERVICES

### L'AGENCE POSTALE

Les horaires

Le lundi et le mardi de 9 h à 12 h.

le jeudi et le vendredi de 14 h 15 à 17 h 15.

Le samedi de 10 h 15 à 12 h 15.

### SALLE POLYVALENTE

Outre les services usuels que peut vous offrir votre collectivité, nous pouvons mettre à votre disposition la salle polyvalente. Petit rappel : les habitants de Saint-Priest Ligoure bénéficient des mêmes tarifs pour la location d'une salle des fêtes que les habitants de la commune concernée sur le territoire de la communauté de communes. C'est une des actions du programme de mutualisation.

PUBLIC	TARIF
Habitants, descendants directs, de la commune et de la communauté de communes	160 € + 0,50€/couvert
Association de la commune	Gratuit ou 25€ si cuisine
Associations, habitants hors communauté de communes	320 € + 0,50€/couvert
Pour tous les utilisateurs :	
Chèque de caution	100 + 300 €
Forfait chauffage	50 €
Forfait sac poubelle	2€/sac
Attestation d'assurance	Fournir obligatoirement

Chaque verre, assiette, couvert cassé ou manquant lors de l'état des lieux de sortie sera facturé 2 € ; chaque autre ustensile manquant ou détérioré sera payé à sa valeur de remplacement. Si le local n'est pas propre 100 € seront retenus sur la caution

### SERVICE FUNÉRAIRE

CIMETIERE	TARIF
Terrain du cimetière communal	30 €/m <sup>2</sup>
Creusement d'une fosse	120 €
Ouverture/fermeture d'un caveau ou d'une fosse maçonnée	100 €
Inhumation	60 €
Exhumation	100 €

Columbarium	TARIF
Concession pour 30 ans	500 €
Ouverture/fermeture	30 €

**Pour réserver:** Mairie de St Priest Ligoure, 2, Jardin des écoliers, 87800 St Priest Ligoure

**T** 05 55 00 62 17, **F** 05 55 00 97 43 @ [stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr](mailto:stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr)



## MICRO-CRÈCHE INTERCOMMUNALE

GUY COSTA

À mi-chemin entre la crèche traditionnelle et l'assistante maternelle, la micro-crèche est une structure pouvant accueillir un maximum de dix enfants. Mais comment fonctionne-t-elle et quels sont ses avantages et ses inconvénients ? Une micro-crèche est une structure d'accueil pour les enfants âgés de deux mois à trois ans. À la différence des crèches traditionnelles, elle se distingue par son effectif maximal de dix enfants, tous regroupés en une section unique, peu importe leur âge. La micro-crèche permet un accueil individualisé des enfants, avec une approche plus familiale qu'en crèche traditionnelle. Tous les âges sont mélangés, ce qui permet aux plus petits d'être « tirés vers le haut » et aux plus grands d'apprendre à prendre soin des plus jeunes. Les activités se font en petits groupes et permettent de réels échanges et moments de partage. Les



Micro-crèche, le jardin des loupiots

micro-crèches sont soumises aux mêmes règles que les établissements d'accueil collectif classiques, avec des locaux répondant aux normes de sécurité et des aménagements mis en place pour favoriser l'éveil et la sécurité des enfants.

Site Facebook: <https://www.facebook.com/Le-jardin-des-Loupiots-micro-crèche-207815379801915/>

T 0614 26 83 45 | 0660 52 23 80 Mail: [jardindesloupiots@gmail.com](mailto:jardindesloupiots@gmail.com)

Sont également présentes sur la commune, deux assistantes maternelles :

Nadia BARITAUD 4 rue de Bellevue T 05 55 58 69 93

Corinne LAPLAUD 8 rue Cécile Sabourdy T 05 55 00 86 49

## INFORMATIONS DIVERSES

BERNARD DELOMENIE

### EMBELLISSEMENT DU BOURG

Après plusieurs mois de travaux, nous voilà depuis fin novembre, dans une configuration définitive de l'aménagement du centre bourg. Par cet écrit, nous voudrions nous excuser du retard pris par ces travaux, suite à des problèmes d'approvisionnement en matériaux. Que le désagrément de ce chantier puisse trouver maintenant pour toutes et tous le plaisir de vivre ensemble dans un environnement amélioré. Si le gros œuvre est terminé, il nous reste maintenant à mettre en place la partie paysagère. Cette dernière, présenté aux



Aménagement du bourg



membres du concours départemental de fleurissement a été saluée, à la fois de par son ampleur, et aussi comme s'intégrant dans une approche de développement durable.

### **ACQUISITIONS PATRIMONIALES & IMMOBILIÈRES**

Le développement de la commune, c'est aussi l'acquisition de biens patrimoniaux et immobiliers. Ces biens nous sont indispensables, si nous souhaitons vous proposer de nouveaux services. En 2018, nous avons déclassé l'un de nos appartements pour l'installation d'un cabinet infirmière. Cette année, nous avons acquis, la maison du curé au 6 rue Cécile SABOURDY, ainsi que le terrain de Mr BILLORE et de Mme PAYET. Ces 2 acquisitions seront les supports, à court terme, de la politique du futur conseil municipal. L'une d'entre-elle pouvant accueillir une activité économique, et l'autre participer à l'aménagement du centre bourg.



Acquisition immobilière



## DÉPART EN RETRAITE DE SYLVIE PLUYAUD VEDRENNE

Vous n'êtes pas sans savoir que nous avons fêté le départ en retraite de notre secrétaire de mairie, Sylvie PLUYAUD VEDRENNE - le vendredi 15 novembre 2019. Sylvie a gravi les échelons un à un depuis sa réussite à l'examen d'aptitude à l'emploi de secrétaire de mairie qui lui a permis d'être embauchée le 1<sup>er</sup> février 1982 par Jean DITLECADET.. Au-delà de



son dévouement aux valeurs du service public, Sylvie a également trouvé du plaisir à œuvrer pour le bien être de nos concitoyens et pour l'intérêt général de notre commune. Sa conscience professionnelle, sa rigueur, ajoutées à son attachement à la commune de Saint-Priest-Ligoure et à ses habitants qu'elle connaît bien mieux que nous toutes et tous, ont fait de Sylvie une professionnelle appréciée, animée par le devoir et la passion du travail bien fait. Il est important de rappeler que ce poste de secrétaire de mairie occupe une position clé dans une collectivité de notre taille. Ces fonctions sont étendues, en perpétuelles évolutions en fonction des politiques nationales et des élus. Au fil des années, Sylvie a su s'adapter à tous ces changements et a été une personne de confiance sur laquelle les maires ont pu s'appuyer. Sylvie a été

naturellement un maillon essentiel au bon fonctionnement de notre mairie. Elle a assumé de nombreuses responsabilités (régisseur, référent de sécurité, membre de commission...), elle n'a pas ménagé sa peine au quotidien pour régler des tâches aussi multiples que variées, telle que remplacement à la garderie pour que le service soit assuré.

## ARRIVÉE D'EVELYNE PEYRAT

En parallèle du départ en retraite de Sylvie PLUYAUD VEDRENNE, nous avons accueilli, pour la remplacer, Évelyne PEYRAT. La famille PEYRAT n'est pas totalement inconnue sur notre commune, de par l'activité de son mari, postier de son état. Mme PEYRAT est en charge du secrétariat depuis septembre 2019, elle arrive dans un environnement qui ne lui est pas totalement inconnu. En effet, elle a exercé des fonctions similaires à Saint-Hilaire-les-Places depuis 1995. Souhaitons-lui toute la réussite possible et aidons là à se sentir chez elle dans notre belle commune de Saint-Priest-Ligoure.

## FLEURISSEMENT

Comme chaque année depuis 2008, la commune organise un concours du fleurissement. Ce concours invite toutes et tous à participer à l'embellissement de notre commune. L'aménagement paysager de notre commune se conjugue alors avec les actions que nous menons de notre côté en direction du conseil départemental. Pour notre commune, cette année est une année spéciale pour le fleurissement, par le fait qu'elle s'inscrit dans le cadre de gros travaux d'aménagement du bourg malheureusement pas totalement terminés à la date du concours. Cependant, et plus encore maintenant après plusieurs années de participation aux campagnes de fleurissement des Villes et Villages fleuris, la stratégie de la commune s'articule autour d'un triptyque :



1. Embellissement responsable
2. Une participation citoyenne au fleurissement du village
3. Une intégration du fleurissement dans l'agenda 21 de la Communauté de Communes du Pays de Nexon-Mont de Châlus.

Les aménagements du centre bourg ont été imaginés initialement par un paysagiste Christophe LEHUGER. Ces aménagements ont été voulus comme devant s'intégrer dans le patrimoine bâti du village et vont conduire à la création d'un petit jardin devant le monument aux morts.

L'aménagement s'inscrit dans le cadre d'une gestion de l'eau et d'un contrôle plus fin du planning des employés communaux en charge du suivi des parterres.

La commune s'appuie sur 2 associations : l'association Li en Goure et l'association Culture et loisir pour sensibiliser, faire découvrir aux citoyens les milieux « naturels » du territoire. On citera pour cette année 3 actions :

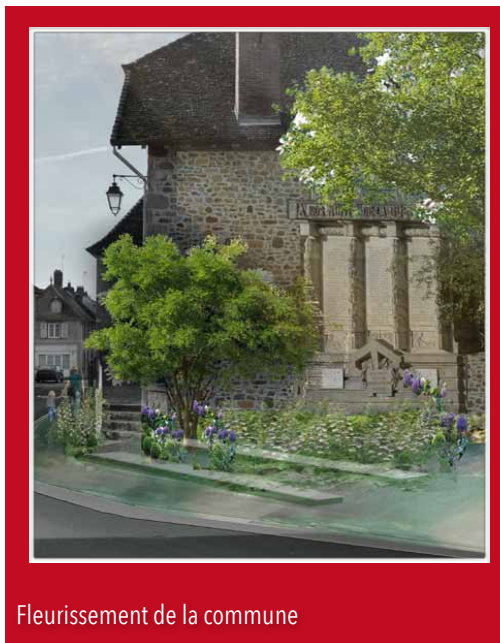
- Découverte de la faune du sol sous l'égide de la bibliothèque communale organisée dans le cadre de la fête de la science. Deux chercheurs, Mr FOURVEL (ingénieur agronome), et Me AUPETIT (enseignant-chercheur à INPL à Nancy), ont fait découvrir à nos concitoyens la richesse de la biodiversité des sols (bactérie, arthropodes, lombric, etc.). Cette présentation a été l'occasion de rappeler la fragilité des sols et l'obligation de leur suivi pour espérer une alimentation optimisée.

- Initiation à la botanique des plantes sauvages de nos talus a été faite par Isabelle JACOB membre de l'ALBL à Limoges

- Formation aux techniques de la permaculture par Mr DONADIO qui installe en bord de Ligoure un verger ouvert aux habitants de la commune. Un projet de poulailler communal est également à l'étude.

### INAUGURATION DU PONT DANIEL FAYE

En ce 14 décembre pluvieux, le conseil municipal accompagné de la famille FAYE a inauguré, au lieu-dit Lavaud le dernier projet mené par Daniel FAYE en temps qu'élu de la commune. Au regard de son implication et comme enfant de la commune, le conseil a souhaité marquer cet évènement en baptisant ce pont: pont Daniel FAYE.



Fleurissement de la commune



Inauguration du pont Daniel FAYE

## INFORMATIONS INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr).

## INFORMATIONS SUR LES ÉLECTIONS

**Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans. L'élection des conseillers municipaux a lieu au suffrage universel direct, le conseil municipal élit par la suite le maire. Les prochaines élections municipales ont lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.**

*Pour pouvoir voter un électeur doit :*

- \*avoir au moins 18 ans
- \*être de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne
- \*être inscrit sur les listes électorales
- \*jouir de ses droits civiques ou politiques.

*Pour vous inscrire sur les listes électorales, il faut fournir :*

- \*une pièce d'identité
- \*un justificatif de domicile (ou de paiement des impôts locaux sur les deux dernières années)
- \*pour les personnes habitant chez leurs parents, une attestation certifiant du domicile établi sur papier libre par l'hébergeant

*Les délais pour s'inscrire :*

Les demandes d'inscription doivent être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Certaines dérogations peuvent être obtenues :

\*pour les fonctionnaires et agents des administrations publiques mutés ou admis à faire valoir leur droit à la retraite après la clôture des délais d'inscription ainsi que les membres de leur famille domiciliés avec eux

\*les militaires renvoyés dans leurs foyers après avoir satisfait à leurs obligations légales d'activité, libérés d'un rappel de classe ou démobilisés, après la clôture des délais d'inscription, ainsi que ceux ayant changé de domicile lors de leur retour à la vie civile\*les personnes qui établissent leur domicile dans une autre commune pour un motif professionnel autre que ceux visés aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> après la clôture des délais d'inscription ainsi que les membres de leur famille domiciliés avec eux

\*les Français et Françaises remplissant la condition d'âge exigée pour être électeur après la clôture des délais d'inscription

\*les Français et Françaises ayant acquis la nationalité par déclaration ou manifestation expresse de volonté et qui ont été naturalisés après la clôture des délais d'inscription

\*les Français et Françaises ayant recouvré le droit de vote dont ils avaient été privés par l'effet d'une décision de justice

Les jeunes de 18 ans

Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans et qui se sont fait recenser sont inscrits d'office sur la liste électorale

Toutefois il est bon de vérifier auprès de la mairie de leur domicile si l'inscription est bien effective, certains fichiers pouvant être incomplets.

Changement de domicile

Le signalement de changement de domicile se fait dans la nouvelle commune de résidence. Elle se chargera de vous radier de la liste électorale sur laquelle vous étiez inscrit auparavant

*Carte électorale*

Un récépissé est remis après la demande d'inscription sur la liste électorale. Il est conseillé de le conserver jusqu'à réception de la carte électorale. La carte électorale est envoyée au domicile de l'électeur. Elle reste valable jusqu'à la refonte de la liste électorale (environ tous les 3 ans). À la réception de la nouvelle carte (de couleur différente) ; il est conseillé de détruire l'ancienne.

*Le vote par procuration*

Il est possible pour :

\*les personnes dont les obligations professionnelles les empêchent d'être présentes le jour du vote

\*les personnes qui ne peuvent pas se déplacer en raison de leur état de santé

\*les personnes parties en vacances au moment du vote

Pour donner procuration, il faut se présenter en personne au tribunal d'instance de Limoges ou à la gendarmerie de votre domicile muni d'une pièce d'identité et d'une attestation sur l'honneur indiquant le motif d'absence du jour du scrutin. Indiquer les coordonnées de la personne à qui vous donnez procuration.

En cas d'impossibilité de se déplacer pour raison de santé, un officier de police judiciaire se déplace chez vous, à l'hôpital..

**ATTENTION** : l'électeur qui reçoit la procuration doit être inscrit dans la même commune, et **NE PAS** avoir reçu plus de deux procurations dont une seule établie en France.

Il est conseillé d'effectuer les démarches le plus tôt possible. **NOTER** : le jour du scrutin, les bulletins déchirés ou annotés ne peuvent pas être pris en compte dans les résultats, ils sont considérés comme nuls



## CONCERT DE NOËL

LE 21 décembre dernier, la municipalité et l'association Culture et Loisir ont proposé à toutes et tous un concert de Noël en l'église de Saint-Priest-Ligoure.

### PROGRAMME

Ave Maria F. Schubert (1797-1828)  
The Christmas Waltz J. Styne (1905-1994)  
G. Fauré (1845-1924)  
Dans les ruines d'une abbaye  
Après un rêve  
Les berceaux  
Niño Lindo Traditionel Noël Venezuela  
Si ela perguntar D. Reis (1916-1977)  
Adelaïde L.V. Beethoven (1770-1827)  
Laudate Dominum Mozart (1756-1791)  
Prélude de la 1<sup>ère</sup> suite pour violoncelle Bach (1685-1750)  
(Transcription Emilio Pujol)  
M. Giuliani (1781-1829)  
Aus die ferne  
Alle mie tante lagrime  
Fra tutte le pene  
The Christmas Song/Les Marrons de Noël M. Tormé  
(1925-1999)  
Minuit Chrétien A. Adam (1803-1856)

\*Participation libre

## Le Duo Chanterelle

Aviva Timonier, Soprano

Hervé Le Cam, Guitare



[www.duo-chanterelle.fr](http://www.duo-chanterelle.fr)

CD In Our Garden à sortir en Avril. Parlez-nous en après le concert !



## DEMANDES D'URBANISME 2018/2019

2018	2019
5 déclarations préalables	5 déclarations préalables
1 permis de démolir	1 permis d'aménager
5 permis de construire	10 permis de construire
13 certificats d'urbanisme	21 certificats d'urbanisme

Depuis 2 ans une augmentation significative des permis de construire se fait jour. (10 en 2019 est un record pour la commune). Espérons que cela perdure après l'adoption du nouveau document d'urbanisme. Si celui ci réduit la surface à urbaniser, il permet aussi de redistribuer les lieux et de prioriser des travaux d'accès ou de réseaux avec une réelle opportunité à la construction.

# ENFANTS-ÉCOLES



Le père Noël à l'école de Saint-Priest-Ligoure

## ACTU. DE L'ÉCOLE

Guy COSTA

Pour la rentrée 2019, l'école primaire reste à la première place des priorités de notre commune et du gouvernement en matière de politique éducative. C'est pourquoi la circulaire de rentrée, publiée au Bulletin Officiel du 29 mai 2019, porte spécifiquement sur le premier degré. L'école maternelle doit être une école de l'épanouissement et du langage (développer la sécurité affective à l'école maternelle, renforcer la préparation aux apprentissages fondamentaux, une priorité : l'enseignement structuré du vocabulaire oral, enrichir la formation des professeurs débutant en école maternelle). Elle doit permettre l'acquisition des savoirs fondamentaux par tous les élèves (des évaluations pour faire réussir les élèves, cibler des priorités stratégiques du CP au CM2, le dédoublement des classes de CP et de CE1 : un levier pour la réussite de tous les élèves, conforter l'enseignement précoce des langues vivantes étrangères). Le ministère propose de soutenir les actions pédagogiques des professeurs (une formation renforcée, des ressources d'accompagnement plus riches au bénéfice des professeurs, la nécessaire mobilisation des cadres en appui des professeurs). Enfin, le ministre souhaite cultiver le plaisir d'être ensemble à l'école de la république.





## ECOLE DE ST PRIEST LIGOURE

Béatrice BUREAU

Cette année, l'équipe pédagogique a vu le remplacement de Céline DURIEUX (professeur des écoles de la moyenne section et directrice de l'école) remplacée temporairement par Me THEVET pour les PS et MS (6+13 élèves). Me CRAE quant à elle s'occupe des TPS et PS (6+14 élèves). Le reste du personnel en charge de nos enfants n'a pas changé: Sigrid GAUMONDY (ATSEM), Yannick THEODORE (ATSEM).

Les repas des enfants sont préparés par Marie-Line ROUX avec des produits locaux dans la mesure du possible : volailles de Sylvie FRUGIER (Saint Jean Ligoure), viande de Ludovic LAFARGE (Solignac) et Laure BLONDY (Janailhac), Manger bio- plateforme de restauration pour le bio, légumes de l'arche de GAIA (Chateau chervix), les œufs bio du GAEC de LAUTERIE (Saint Jean Ligoure), le miel des « ruches d'Andréa» (Pierre-Buffière), le pain de la boulangerie L'atelier de Janailhac et les brioches du fournil du Vergnol (Saint-Priest-Ligoure)..

## GARDERIE

Béatrice BUREAU

La garderie, mis à votre service dès 7h le matin et jusqu'à 19h le soir, est animée par Séverine DUDOGNON. Nous vous rappelons que ce service est payant à raison de 1,50 € pour la tranche horaire 7h-8h30 et le même montant pour 16h45-19h.

## LES TROIS CRAYONS BLEUS

Nadine BUXERAUD

Association des Parents d'Elèves du RPI Janailhac,



[www.stpriestligoure.com](http://www.stpriestligoure.com)

Saint Jean Ligoure et Saint Priest Ligoure

Petit retour sur l'année passée: votre association de Parents d'élèves avait fait peau neuve en 2018/2019 avec un bureau



Fête de Janailhac

presque totalement renouvelé. Nous nous sommes serrés les coudes tout au long de cette année scolaire pour proposer aux enfants et aux familles des activités à la fois divertissantes, créatives et fructueuses.

Nous avons organisé une vente de chocolats et des ateliers créatifs pour Noël, un repas dansant costumé, un loto, une chasse au oeufs (en partenariat avec l'association Culture et Loisir de Saint-Priest-Ligoure), et une très



belle fête des écoles à Janailhac.

Il est très important de souligner ici notre gratitude envers les parents bénévoles qui viennent concourir au bon déroulement et au succès de chacun de ces événements. Ainsi que l'implication systématique et généreuse de l'équipe pédagogique de tout le RPI. Merci à vous tous !

Ces différentes manifestations nous ont permis de dégager un bilan financier positif et ainsi participer avec toujours autant de plaisir au financement intégral des sorties « piscine, savoir nager » pour 4 classes, ce qui représente une participation financière à hauteur de 2240€. Nos élèves pourront de nouveau bénéficier de cette sortie sportive mais aussi ludique.

Par ailleurs, les bénéfices réalisés nous ont également permis de faire un don de 2210€ à l'ensemble des écoles. Cette somme fait l'objet d'une répartition de 315€ par classe, votée lors de l'assemblée générale. Celle-ci sert donc au financement de divers projets de classe et de différentes sorties (spectacles divers, sorties pédagogiques...) en alimentant la coopérative scolaire.

Et nous voici relancés dans une nouvelle année scolaire! L'assemblée générale qui a eu lieu le 20 septembre 2019 a élu un nouveau bureau composé de 6 parents adhérents :

- Présidente : Nadine BUXERAUD
- Trésorière : Nadia GAGUET
- Secrétaire : David ROBINE
- 1ère Vice-Présidente, en charge de la communication : Pauline MONTASTIER
- Secrétaire suppléant : François COUTURIER
- Trésorière suppléante : Séverine STADELMANN

Beaucoup de familles ont souhaité adhérer cette année à l'APE. Nous totalisons à ce jour 92 adhésions, chiffre en relative hausse comparé à l'an passé. C'est une très bonne nouvelle qui sans nul doute nous encourage à toujours nous investir davantage pour continuer à faire tourner l'association et permettre une continuité des actions.

Comme l'an passé, nous nous sommes rapidement réunis avec les enseignants du RPI afin de planifier cette nouvelle année scolaire main dans la main et pouvoir ainsi proposer aux enfants mais aussi à leurs familles un panel d'activités diversifiées.

Les 3 Crayons Bleus vous proposent à nouveau les événements qui ont bien marché, dont voici les dates et lieux pour 2019-2020 :

- La vente de chocolats de Noël avec cette année le partenaire Monbana.

- - Ateliers - goûter de Noël le 07/12/2019, à la salle des fêtes Janailhac
- Bal masqué le 08/02/2020 à la salle des fêtes de Saint-Priest-ligoure



Bal masqué, Saint-Priest-Ligoure



- - Loto le 04/04/2020 à la salle des fêtes de Saint-Priest-Ligoure
- Journée ludique et sportive inter-village à Saint-Jean-Ligoure le 23/5/2020

- Sans oublier la Fête des Ecoles dont le déroulement et la date vous seront dévoilés ultérieurement...

Nous préparons d'autres actions qui ne sont pas encore précisément entérinées, restez donc aux aguets via les cahiers de liaisons des enfants mais aussi sur le blog du RPI ainsi que sur notre page Facebook (@Les3crayonsbleus), qui cette année sera encore plus nourrie en contenus.

- En attendant, nous sommes à votre entière disposition pour toutes vos demandes et nous vous souhaitons

une très bonne année scolaire à toutes et tous...

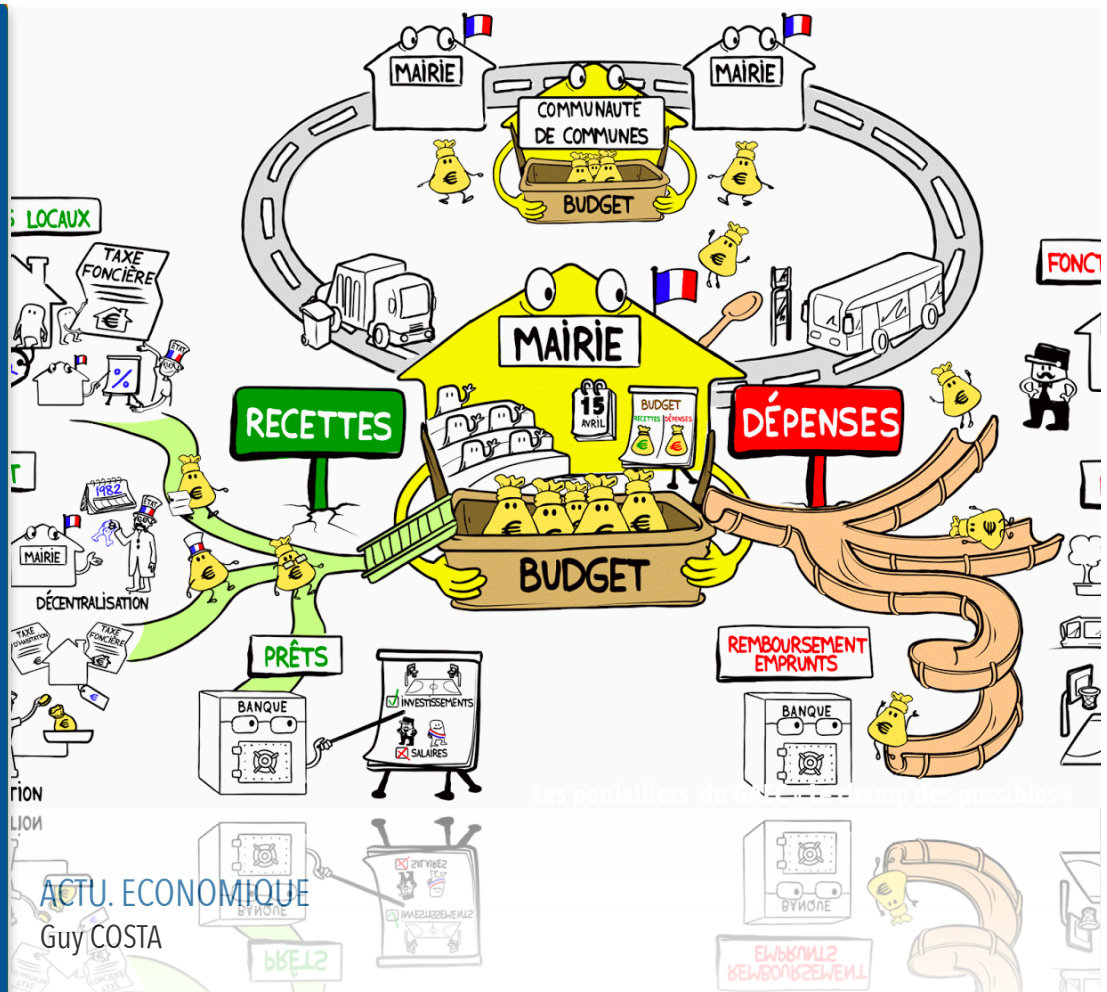
En espérant vous voir toujours aussi nombreux et proactifs!

• Nos coordonnées :

Nadine BUXERAUD, Présidente  
06.87.91.28.84 Nadia Gaguet, Trésorière  
06.86.65.04.67 David ROBINE, Secrétaire  
06.07.78.64.72

mail : les3crayonsbleus@gmail.com

# ARTISANAT-COMMERCE



ACTU. ECONOMIQUE  
Guy COSTA

Cette année je ne vous propose pas un focus sur une des activités économiques présentes dans notre commune sauf à y présenter la liste de celles qui nous sont connues. Mais cette année je voudrais que nous réfléchissions sur la place de l'économie et en contrepartie du social sur notre territoire communal en mutation. En effet, au cours de ce mandat, nous avons vécu des réformes territoriales majeures (canton, communauté de communes, région) et toutes ces évolutions ont et auront des conséquences dans notre futur.

L'artisanat, le commerce sont à l'instar des services publics, de l'école la pierre angulaire de la vie de nos communes. Cependant, depuis 2015 et la loi NOTRe le développement économique de nos territoires est dévolu à la région et l'intercommunalité. Cette clarification des rôles entre collectivités locales était attendue par le monde économique. Pour autant, le tandem région-communauté de communes reste à construire. De plus, si la région est structurée pour gérer le développement territorial, les communautés de communes n'ont souvent pas l'envergure que leur impose cette fonction. Le retrait des conseils départementaux de l'action économique et le strict encadrement de leurs interventions économiques,





les politiques d'appui au développement économique doivent trouver de nouvelles organisations au sein de l'espace régional et à l'échelle des bassins d'emploi. Dans ce nouveau schéma, la commune est hors jeu. Cette perte de compétence, si elle s'explique d'un point de vue technique, présente des inconvénients pour les communes en termes de lisibilité et d'attractivité. Sans apport financier, sans innovation économique, notre avenir est conditionné par le bon vouloir des subventions de l'État. Comment des communes aussi petites que la nôtre peuvent-elles alors imaginer leur développement, peuvent-elles proposer aux populations qui nous rejoignent la mise en place de services indispensables à un accueil dans de bonnes conditions des familles. Plus encore, une grande partie de l'activité économique des communes tourne autour des activités de service peu ou pas dissociable des compétences sociales.

La loi NOTRe recèle les germes d'une évolution, moins visible, mais potentiellement profonde, dans la recomposition actuelle du « bloc local » avec la réorganisation de l'intercommunalité, qui pourrait à terme bousculer l'exercice des compétences sociales. En effet, la face cachée de la loi NOTRe pourrait être la montée de l'intercommunalité sociale en milieu rural. Le territoire intercommunal se structure actuellement en grandes voire très grandes communautés de communes. L'Assemblée des Communautés de France (ADCF) affiche également la volonté d'accompagner le développement des communautés de communes par une responsabilité plus affirmée sur le plan de l'action sociale et des enjeux de cohésion sociale. Les communautés de communes se configurent donc actuellement comme un acteur des services territoriaux de proximité avec une armature susceptible de s'emparer progressivement du volet social. Il est vrai que pour les communes rurales la mutualisation est la seule possibilité de mettre en place des services sociaux, comme on l'observe souvent pour les structures d'accueil de la petite enfance et les centres sociaux. Dans ces conditions, on devine que la délégation ou le transfert des compétences sociales, de la commune à la communauté de communes, ne peut s'avérer qu'un exercice difficile, et on peut même penser qu'elle n'est pas souhaitée.

J'arrêterais là cette analyse, mais je voulais par cette tribune remettre en avant le rôle de la commune, et la volonté d'avoir dans l'avenir des communes fortes qui ont un poids et une voix forte dans ce passage territorial en pleine mouvance, dans ce paysage qui se cherche encore.

## CABINET D'INFIRMIERES

**Bernard DELOMENIE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous avons un cabinet d'infirmières dans le bourg de St PRIEST LIGOURE au 3 rue de la Mairie. Vous pouvez faire appel à ces professionnelles pour vos prises de sangs et vos soins à domicile.

Ce service est un vrai plus pour les habitants de la Commune de St PRIEST LIGOURE





## LISTE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Guy COSTA

NOM	ADRESSE	ACTIVITÉ
HYAFIL HERVÉ	Fraisseix	Antiquités
BESOGNE MATHIEU	Les Texonnières	Architecte d'intérieur
ARTECHNI	Le Petit Monteil	Electricité
LIEUX-DITS	Le Goulet	Paysagiste DPLG
DOUIS PASCAL	Lavaud	Elevage et dressage canin
DESMOULIN BERNARD	Leysse	Tous travaux, électricité, plomberie etc..
SIMBELIE	Croix d'Hervy	Négociant aliments et produits du sol
LE COMPTOIR	15, rue Cécile Sabourdy	Commerce, bar, artisanat vente
WANG YANJUN	8, rue de l'Eglise	Acupuncture
GÎTE DE FREYSSINET	Freyssinet	Hébergement
GÎTE DE BABAUD	Babaud	Hébergement
GÎTE ET CHAMBRES D'HÔTES DU MOULIN DU CAP	Le Moulin du Cap	Hébergement
JESSI'BOUGIE	Leysse	Fabrication de bougies
ATP EURL	13, rue Cécile Sabourdy	Travaux de génie civil
DEPAULIS KRISTINA	15 rue Cécile Sabourdy	Plasticienne
MEIZE PÈRE & FILS SARL	La Rouvelade	Maçonnerie, toiture
FREYSSINET DÉTENTE CHASSE PÊCHE	Parc de Freyssinet	Chasse
ESTHE FRANCE BEAUTÉ	Lageas	Soins de beauté
CHAVENAUD CLAIRE	12, rue Cécile Sabourdy	Illustratrice
ECURIES DES CROIX D'HERVY	Croix d'Hervy	Centre équestre (FFE)
LUCIE JACQUES	Freyssinet	Cuisinier en clientèle
&BREATHE POST-NATAL	Croix de la Juge	Table d'hôtes, fitness
H.2.B. ELIAS	Château Elyas	Vente de viande
C.I.I.R.P.O.	Le Mourier	Expérimentation élevage ovin
LA SAFRANIÈRE DE FREYSSINET	Freyssinet	Production et vente de safran et de produits dérivés
APRÈS LA PLUIE	Le Goulet	Paysagiste
JACKY RICHEL	La Trappe	Conseiller Immobilier
BROTO CYRILLE	Tourdon	Elevage et pension canine
HARAS D'UZZIEL	Chez Cranet	Elevage de chevaux
FAURE FRÉDÉRIC	Violezeix	Maraichage
GARAGE RAKO	Freyssinet	Mécanique automobile
MENNESSON ELODIE	Le Theil	Brocante
DINDAULT MARION ET DA SILVA BERENGERE	3 rue de la Mairie	Infirmières diplômées d'Etat

# CULTURE-LOISIRS



Concert de Noël, 2019

## ACTU. CULTURE - LOISIRS

GUY COSTA

La culture, les loisirs, le sport sont des activités qui au-delà de développer le corps et l'esprit permettent à toutes et tous de se retrouver. C'est un élément du lien social entre les individus, entre les citoyens de notre commune. Dans le mot lien social, comme dans les mots culture/loisirs/sport, je vois le sens de rassembler. C'est un sujet d'autant plus à la mode que l'on peut voir, dans toutes les communes de France, que l'on s'inquiète du lien social ; on essaie effectivement de réunir, de trouver un fonds commun. On en revient à quelque chose de partagé par presque tout le monde, c'est Internet, et, là, on peut se poser des questions : est-ce qu'Internet crée du lien social ou pas ? Dans la mesure où cela permet de réunir des gens qui ne se seraient jamais parlés, oui ! Pourquoi pas ! Encore faut-il définir ce que l'on nomme « lien social ». Pour moi, le vrai lien social passe par la solidarité et un certain nombre de valeurs partagées. Avec Internet, on fabrique du lien social « toc ». Finalement, il m'a paru comme évident que le vrai lien social, l'unique, pour qu'il n'y ait plus de guerre, qu'il n'y ait plus de viol, plus d'intolérance, de guerres de religion, etc., ce serait l'amour de l'autre, l'amour des hommes. C'est utopique, c'est vrai, mais j'aime les gens, et, quand on les aime, on ne peut pas dire qu'une culture serait supérieure ou inférieure à l'autre.



## FEDERATION NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE

Georgette DELHIAT - Présidente

L'assemblée générale a eu lieu le 14 décembre 2019, au cours de laquelle le bilan d'activité a été présenté : participation aux cérémonies du 08 mai, du 11 novembre, du 19 mars et aux manifestations des autres comités. Un nouveau bureau a été élu, il se compose comme suit:

- PRESIDENTE : Mme Georgette DELHIAT
- SECRETAIRE : Mr Robert THOMASSON
- TRESORIER : Mr Jean-Pierre MARTY
- TRESORIER ADJOINT : Mr Robert MAZEAU

Bonne année à tous.

## CULTURE ET LOISIRS

Marie Agnès COSTA - Présidente - T 0532 09 98 87 | @ [ma.costa@me.com](mailto:ma.costa@me.com)

Le désherbage mené en 2018 et le partenariat fort engagé avec le réseau des médiathèques Monts de Chalus- Pays de Nexon a permis en 2019 l'émergence de nouvelles activités à la Bibliothèque : thématique commune (cette année l'arbre), accueil des enfants des écoles (3 séances avec les enfants de l'école de Janailhac), participation au mois du film documentaire, et mise à disposition de DVD en prêt.



Nuit de la lecture

Nous avons poursuivi l'enrichissement de notre fonds par des achats (romans, BD, albums jeunesse), par des dons ou par des créations personnelles (raconte tapis « le gros navet »).

Nous avons maintenu notre proposition d'animations que nous avons portées seuls ou avec l'aide d'autres associations, ce qui nous a permis d'amplifier la portée de certaines activités (La chasse aux œufs).

Les partenariats existants, les contacts pris avec d'autres associations et nos efforts de formation (participations aux formations proposées par la BDVH) nous permettent d'envisager pour l'année 2020 un accueil de public plus varié à travers des animations autour de l'arbre et la forêt.

Parmi les événements à venir, nous citerons La nuit de la lecture le 18 janvier 2020 placée sous le signe des contes avec les Passeurs d'histoire, l'accueil d'une pièce de

théâtre « les Colocs » par la compagnie Au fond à gauche le 15 février. La chasse aux œufs est prévue en avril et permettra de découvrir le moulin de Richebourg (moulin à kaolin situé sur la commune de Saint Jean Ligoure). Enfin, Ian Alford a poussé en 2019 les portes du Comptoir et de La Bibliothèque pour proposer des cours d'anglais. Actuellement, il initie petits et grands à l'anglais à travers les BD d'Astérix le Gaulois tous les jeudis soirs. Si vous êtes intéressés vous pouvez le contacter au 06 19 33 72 19 car il a encore pleins d'idées à partager.

L'association Culture et loisirs reste une petite association et vous êtes les bienvenus si vous souhaitez participer aux différentes activités de l'association ou si vous voulez développer de nouvelles animations.

A bientôt et bonne année à tous

Une page facebook pour suivre l'actu de vos médiathèques intercommunales : [www.facebook.com/mediathequespaysdenexonmontsdechalus](http://www.facebook.com/mediathequespaysdenexonmontsdechalus)

## GENETS DE LA LIGOURE

Jacqueline FOUILLAUD - Présidente

T 05 55 48 90 26

2019 s'achemine tranquillement vers 2020. Comme nous le faisons chaque année, nous vous adressons l'activité de l'association.

**Fevrier**, assemblée générale avec dégustation des galettes en présence de Me la conseillère départementale

**Mars**, petit salé

**Juillet**, Voyage en Périgord, la Venise verte: visite de BRANTOME le matin, déjeuner dans la ville et petit temps libre. Ensuite départ pour NONTRON avec la visite de la coutellerie et du pôle des métiers. La fatigue se faisait sentir avec la forte chaleur.

**Septembre**, Nous nous sommes rendu en Corrèze. Le matin visite des accordéons MAUGIEN (100e anniversaire), ensuite excellent repas et la visite de la cathédrale du vieux TULLE. (cathédrale, cloître, maison de caractère ...).

**Octobre**, petit salé

**Décembre**, repas de l'amicale

Comme chaque année, l'assemblée générale se tiendra en février. Nous vous communiquerons la date courant Janvier. Toute personne peut adhérer. Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année. Tous nos vœux pour vous et vos proches pour 2020, mais surtout une bonne santé.

### Les dates à retenir pour 2020 :

Dimanche 8 mars, petit salé

Samedi 5 décembre, repas de l'amicale



## JARDINS ET MUSÉE CÉCILE SABOURDY

T 0555 00 67 73 | @ [contact@museejardins-sabourdy.fr](mailto:contact@museejardins-sabourdy.fr)  
[www.museejardins-sabourdy.fr](http://www.museejardins-sabourdy.fr)

Le Musée Cécile Sabourdy joue cet hiver avec l'idée de 'mirage'...

L'exposition 'Mirages...regard croisé avec Anne Brégeaut n'attend plus que vous pendant ces fêtes de fin d'année.

Elle vous embraquera dans un joli voyage au coeur des oeuvres naïves, Brutes, Singulières et Contemporaines des artistes présentés par le musée au cours de ces 5 dernières années !

Et si vous avez encore quelques achats de Noël à faire, notre boutique est là : de nouveaux livres, de nouveaux bijoux et objets fabriqués par nos artisans et artistes locaux et le catalogue de l'exposition enfin arrivé !

Plus d'infos :

<http://www.museejardins-sabourdy.fr/expositions/saison-culturelle.html>

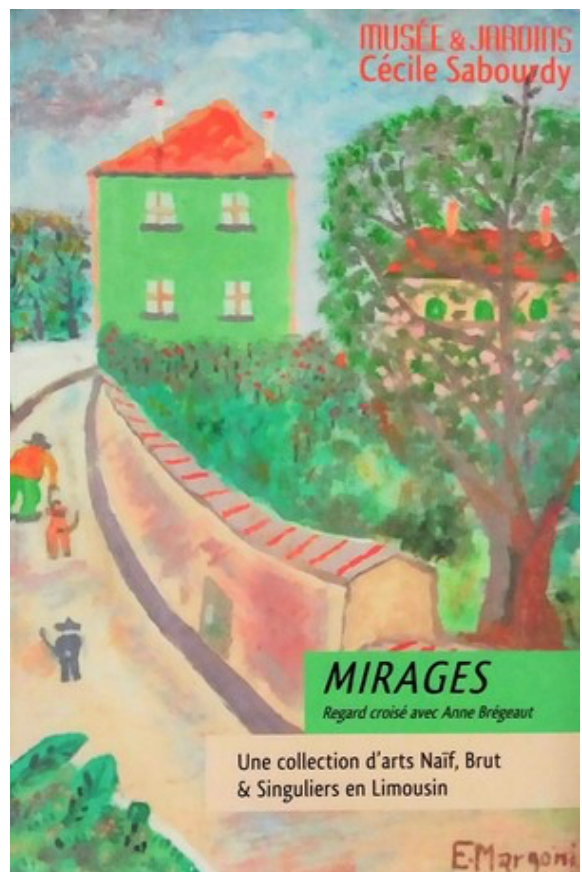
CONTACT : Nathalie Moiroud, Directrice Adjointe - 06 18 12 40 66/ [n.moiroud@museejardins-sabourdy.fr](mailto:n.moiroud@museejardins-sabourdy.fr)

## COMITÉ DES FÊTES

Eric AUGUSTE - Président

Afin que le comité des fêtes de St Priest Ligoure, et avec lui avec lui tout l'engagement des bénévoles depuis des années, ne soit dissous, des habitants ont reconstitué un bureau indispensable pour la poursuite des activités. Eric Auguste est le nouveau président du comité des fêtes dont l'objectif principal est dans un premier temps de reconstruire une manifestation marquante à St Priest Ligoure au mois d'août. L'ambition peut sembler modeste, mais la quinzaine de bénévoles motivés actuellement est tout juste suffisante et ne permet pas d'envisager raisonnablement l'organisation d'autres manifestations.

La fête du village de cet été a été conviviale ainsi qu'espéré par les nouveaux membres du comité des fêtes. L'après midi a commencé avec des jeux « maison » organisés pour les plus petits comme pour les grands ; les compétiteurs du jeu



« lancé d'espadrilles » ont été très forts puisque l'on n'était pas très loin du record mondial de 27,30 mètres.

A 17h, les vachettes et les ânes ont fait leur entrée dans l'arène pour tester l'adresse et la rapidité d'une vingtaine de participants. Les épreuves très ludiques se sont déroulées dans la bonne humeur grâce à la participation joyeuse d'un public nombreux.

La soirée musicale et les délicieux cochons rôtis au feu de bois ont permis de continuer agréablement la fête. Les aléas de la technologie n'ont pas permis de profiter pleinement du feu d'artifice, ce n'est que partie remise pour l'année prochaine !

Les membres du comité des fêtes se sont en effet réunis pour commencer à réfléchir à la fête de 2020 qui pourrait être organisée autour des jeux « à l'ancienne », éventuellement en constituant des équipes représentant les communes voisines.

Si vous avez envie de participer à l'organisation de la prochaine fête du village, n'hésitez pas à prendre contact avec Eric Auguste 0623041553.

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent une bonne année 2020.

## **ACCA DE SAINT-PRIEST-LIGOURE**

2019 a vécu, 2020 est déjà là. Notre ACCA se maintient malgré la baisse des effectifs. Une quarantaine de sociétaires pratiquent la chasse au sein de notre association. Beaucoup de nos anciens ont « raccroché ». Quelques jeunes nous ont heureusement rejoints. Les jeunes générations s'en vont de nos terroirs pour des raisons professionnelles et se tournent vers d'autres loisirs.

Et puis alors que se termine la première décennie du XXI<sup>ème</sup> siècle, la ruralité n'a plus la côte. Victimes des attaques d'activistes, vegans ou se disant anti-spécistes, relayés en force par des réseaux sociaux complaisants, nos agriculteurs se voient accusés de tous les maux (agri-bashing à outrance) et les chasseurs dénigrés à tout va par des gens bien pensants qui ne connaissent pas la réalité du terrain que ce que l'on veut bien leur faire croire. Quand on n'arrive pas à des agressions physiques sur des chasseurs âgés comme on a pu le voir dans la presse locale (le populaire du centre du 14 novembre). Sans agriculteurs, sans forestiers, c'est la mort des campagnes. Un paysage rural qui n'est pas entretenu est un milieu qui se dégrade vite et ce n'est pas de la friche que viendra le salut du terroir ! Les chasseurs ont leur rôle à jouer en maintenant un équilibre agro-sylvo-cynégétique-prélèvement (déterminé par la DDT, Direction Départementale des Territoires) sur les populations de cerfs et chevreuils pour limiter les dégâts aux essences forestières. Ne perdons pas de vue que la filière bois est un acteur économique majeur de notre région.

- Maintien des populations de sangliers à des niveaux acceptables pour le monde agricole (pas toujours évident !). A ce propos, nous avons posé des clôtures de protection autour des cultures de maïs.

- Régulation des prédateurs. Des tirs de destruction de corvidés ont été effectués. En ce qui concerne le renard, de nombreux cas de prédation de volailles et même de petits agneaux nous ont été rapportés par des propriétaires excédés. En cours de chasse à tir, battu administrative comprise, c'est environ quarante renards qui ont été

prélevés. Au vue du nombre d'individus qui restent, l'espèce n'est pas du tout menacée. Le renard a certes son rôle à jouer dans la nature mais à un niveau de présence acceptable.

Notre commune se trouve en zone de surveillance pour la tuberculose bovine. Les éleveurs ont dû cette année réaliser des prises de sang sur leurs animaux.

La faune sauvage étant hôte possible de la maladie, nous sommes acteurs du réseau de surveillance SAGIR. Les animaux prélevés sont soumis à examen visuel et des échantillons envoyés au laboratoire départemental. Aucun cas positif n'a été relevé à ce jour.

L'action des chasseurs ne se limite donc pas à se promener en tenue orange fluo avec des fusils ! Au niveau national, la chasse c'est : 1 200 000 pratiquants en France, 3,9 milliards d'euros de chiffre d'affaire générés par an, 2,3 milliards d'euros apportés au PIB, 27 800 emplois permanents. Mais c'est aussi encore trop d'accidents au niveau du pays, 7 cette année à la mi-saison. Aussi devons nous mettre l'accent sur la sécurité des tiers et de nous-même et de rester intraitables quant au respect des règles les plus strictes à ce sujet.

Depuis cette année, un nouveau garde chasse particulier a été nommé à la demande de notre président. Souhaitons la bienvenue dans ses fonctions (bénévoles !) à Monsieur Jean-Pierre Zedde.

Nous ne concluerons pas sans remercier la municipalité de Saint Priest Ligoure pour son soutien financier et matériel. Merci aussi aux propriétaires fonciers, agriculteurs et forestiers ainsi qu'aux personnes qui s'investissent pour le bon fonctionnement de l'ACCA.

A l'heure où vous lirez ces lignes, nous ne sommes pas encore si nous serons en mesure de mettre en place notre repas associatif annuel, ouvert à tous. Nous l'espérons tant il est vital pour nos finances ! Enfin s'il en est parmi vous, de tous âges et de tous sexes, qui éprouvez la curiosité légitime de découvrir comment nous pratiquons notre passion, contactez nous ! Nous serons ravis de vous accueillir en toute convivialité et sécurité afin de faire tomber des clichés réducteurs !

Vous verrez que la chasse est un formidable réseau social...

A vous toutes et à tous, une très bonne année 2020 !

Les chasseurs de l'ACCA de Saint Priest Ligoure

## **ASSOCIATION LI EN GOURE**

**Guillaume NORMAND -Vice Président**

Depuis 10 ans, l'association li en goure poursuit ses objectifs, maintenir des services de proximité, animer la vie sociale, et œuvrer pour la promotion et le soutien de l'économie locale.

Avec le Comptoir, l'association met à la disposition des habitants un lieu de vie, commerce, bar, tenu par une salariée employée à temps plein en CDI, ouvert à tous 6 jours sur 7, en centre bourg, et qui propose tout à la fois :

Une offre de services de proximité uniques sur la commune :

- épicerie de produits locaux mais aussi de produits de première nécessité



- dépôt vente pour divers produits d'artisanat.
- ponctuellement, venue de professionnels (coiffure, food truck..)
- accès internet et mise à disposition de matériel informatique
- dépôt de pain
- vente du journal
- vente de tabac
- point de vente pour le gaz bouteille
- point de vente des cartes de pêche
- mise à dispositions des brochures de l'office du tourisme
- panneau de petites annonces particuliers et professionnels.



Le Comptoir



Une offre d'animations variées : concert, théâtre, expositions, projection de film, soirées ou après midi jeux, sorties nature, balades pique nique, repas, ateliers divers adultes et/ ou enfants (cuisine, couture, déguisement, poterie), dégustations de produits de producteurs, marché de Noël...

Li en goure propose aussi des actions en direction des aînés qui se retrouvent souvent en situation d'isolement. Visite par des bénévoles, concert, repas, sorties, après midi jeu de carte.

L'ensemble de ces actions est un succès révélé par la fréquentation croissante que ce soit sur la partie commerce ou lors des animations.

L'association Li en Goure participe également aux travaux du CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Nouvelle Aquitaine). Pour ce faire, elle a organisée les rencontres d'affaire ESSpresso de la Haute Vienne à Saint-Priest-Ligoure le 29 novembre 2019 dans ses locaux et ceux de la bibliothèque.

Les rencontres ESSpresso sont des salons d'affaire ouverts aux professionnels des structures de l'économie sociale et solidaire, mais aussi aux structures privées et publiques désireuses de coopérer avec des entreprises de l'économie sociale et solidaire. L'ESS représente environ 22100 établissements employeurs pour 220500 emplois en Nouvelle Aquitaine.

A Saint-Priest-Ligoure, il y avait un peu plus de 30 entreprises telles que AEL (Avenir Electrique du Limousin), ATOS (Emploi à domicile), DEKRA Industrial, France Active Limousin, MGEN, Crédit coopératif, Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, fédération de la châtaigneraie Limousine... Durant cette matinée, ils ont échangé sur leur retour d'expériences et leurs projets pour développer ce type d'économie et mutualiser leurs forces.

Si vous avez envie de nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !

Animations, participation au projet associatif, recherche de produits locaux, permanences du dimanche...Ou tout autre idée !

Téléphone : 05 55 31 24 38, mail : [liengoure@gmail.com](mailto:liengoure@gmail.com)

**HORAIRES OUVERTURE** hors vacances et été :

- mardi de 8h30 à 10h30 et de 16h30 à 19h30
- mercredi de 8h30 à 11h et de 16h30 à 19h30
- jeudi de 8h30 à 10h30 et de 16h30 à 19h30
- vendredi de 8h30 à 10h30 et de 17h30 à 20h30
- samedi de 10h à 13h et de 17h à 19h30
- dimanche de 10h à 13h.

# INFORMATIONS DIVERSES



Espace récréatif de Nexon

## INFORMATIONS DIVERSES

Guy COSTA

La Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus continue d'investir pour les habitants du territoire.

Depuis le septembre 2018, le bâtiment « espace récréatif » est ouvert , 11 avenue Charles de Gaulle, NEXON. Petits et grands peuvent y pratiquer une quinzaine d'activités proposées par le centre social avec parmi les nouveautés de la rentrée de septembre 2019: escalade( 3 niveaux à partir de 8 ans et self défense.

- Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus
- Syndicats Intercommunaux
- Actualités départementales
- Actualités régionales
- Informations diverses



déchèteries

# Nouveau



# Recypart

A partir du **1<sup>er</sup> janvier 2020**,  
**demandez** votre **carte d'accès** en  
déchèteries **directement** au **SYDED!**

Pour toutes questions, contactez le SYDED  
au 05.55.12.12.87  
ou rendez-vous sur [www.syded87.org](http://www.syded87.org)



**COLLECTE DES DÉCHETS**



## FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA HAUTE-VIENNE

Christel GOUTIERAS 05 55 04 64 06 / Maxime DARRAUD 05 55 04 64 06

**Adresse** : 13 Rue Auguste Comte 87070 LIMOGES **Mail** : fdgdon87@gmail.com



La FDGDON (fédération départementale des Groupements de défense contre les organismes nuisibles) est un organisme chargé de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles (ragondins, corvidés, espèces végétales envahissantes, chenilles processionnaires du pin, frelons asiatiques).

L'organisation de nos missions repose sur un réseau de collectivités territoriales adhérentes et de partenaires professionnels actifs et bénévoles.

Nous encadrons ce réseau pour organiser les luttes collectives. Pour l'organisation de ces luttes il s'agit de la mise en place de piégeage aux moyens de cages de 1<sup>ère</sup> catégorie (prêt gratuit).

**Ragondins/Corvidés:** Organisation de campagnes de piégeage pendant l'année, les personnes ayant des dégâts et souhaitant participer à ces actions peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie.

Rappel réglementaire : Les bénévoles du réseau pourront capturer ragondins et corvidés au moyen de cages de 1<sup>ère</sup> catégories dans le cadre d'opérations de luttes collectives sans agrément personnel. Article R427-16 du code de l'environnement, modifié par décret n°2009-592 depuis le 26 mai 2009,

**Pigeon Bizet** : prêt de cages pièges

Technicien de la FDGDON : 05 55 04 64 06

## DÉLÉGUÉS DU DÉFENSEUR DES DROITS

Présents sur l'ensemble du territoire français, près de 500 délégués du Défenseur des droits accueillent, écoutent et orientent celles et ceux qui le souhaitent dans leurs démarches. Bénévoles, les délégués sont formés pour recevoir, gratuitement, toute personne qui sollicite de l'aide pour faire valoir ses droits.

**QUE PEUT FAIRE UN DÉLÉGUÉ ?** Après avoir pris connaissance de votre situation, les délégués vous informent sur vos droits, vous aident dans vos démarches, et si nécessaire, vous réorientent vers une structure qui pourra mieux vous aider. Les délégués peuvent, par exemple, contacter les services d'une administration et proposer une solution amiable. Ils peuvent également engager une procédure.

Les délégués du Défenseur peuvent vous aider si :

- vous avez des difficultés dans vos relations avec les services publics ;
- les droits d'un enfant ne sont pas respectés ;

vous êtes discriminé.



LIMOGES - Préfecture de la Haute-Vienne, Place Stalingrad 87000 LIMOGES,  
T 05 55 44 17 59

Claude PARNAUD  
mardi, matin  
mercredi, matin



Jean-François MARTIN  
jeudi : matin  
mercredi : apres-midi



St-YRIEIX LA PERCHE - Maison des services publics, 8 rue du 8 mai 1945  
87500 ST YRIEIX LA PERCHE, T 06 13 27 60 67

Patrick NOUAILLAS  
vendredi, apres-midi

## SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE

Philippe BARRY:Président



Après une première édition en 2018 de présentation du SABV, voici donc un second volet de notre lettre d'information où vous pourrez découvrir l'avancée de notre transformation

en EPAGE, le bilan de notre contrat territorial « Vienne médiane et ses affluents » alors que celui du bassin de la Briance se poursuit !...Vous y découvrirez également les projets et études structurantes en cours ou en prévision.»

Suite à 2 années de travail en concertation avec les 10 communautés de communes et la communauté urbaine Limoges Métropole de notre territoire ainsi qu'avec les syndicats voisins, le SABV a pu déposer un dossier de reconnaissance d'un nouveau statut d'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau qui a été soumis à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vienne (le 4 juillet 2019) et à la commission de planification de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (le 26 septembre 2019) où des avis favorables ont été prononcés. Cet EPAGE permet de rationaliser la gestion des milieux aquatiques autour d'une seule structure autour de la Vienne en Haute Vienne, et, de compléter ses missions d'animations et de suivis analytiques. L'ensemble des 101 communes désormais concernées par l'EPAGE au 1er janvier 2020 doit pouvoir bénéficier des savoirs et des conseils des 8 agents mutualisés du syndicat et des outils mis à disposition dont le bus « Au fil de l'Eau, la nature à ma porte ! ». 28 masses d'eau sont désormais sous la compétence du syndicat avec le portage ou la participation à 5 contrats territoriaux des milieux aquatiques.

### Inventaire des haies sur le bassin de la Briance

En 2018, avec l'aide d'un service civique, une étude diachronique des haies du bassin de la ligoure entre 1950 et 2010 permet d'estimer le pourcentage de haie qui ont disparu.

En allant plus loin et avec un travail colossal de diagnostic de terrains, l'ensemble de la constitution et de l'état de ces haies a été cartographiée dans une base de données



*Photos aériennes Saint Priest Ligoure*

disponibles. Des extrapolations sur 19 dalles de 1,5 km x 1,5 km sur le reste du bassin versant de la Briançe permettent de découvrir des conclusions similaires.

### **Etude « Trame verte et bleue » sur le bassin de la Briançe**

Depuis cet été 2019, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne a engagé une étude sur l'ensemble des trames vertes et bleues du bassin de la Briançe. Cette action du contrat territorial des milieux aquatiques est réalisée par le bureau ECOSAVE et MT Carto.

Une analyse cartographique sera réalisée, elle sera complétée par les inventaires réalisés par les associations naturalistes (oiseaux, chiroptères, campagnol amphibie et sonneur à ventre jaune) toujours financés dans le cadre du CTMA.

L'objectif est de compléter les informations disponibles, les analyser à l'échelle d'un grand bassin versant pour fournir aux collectivités en charge de l'urbanisme des données et cartographies dépassant leurs limites administratives et gagner en cohérence de gestion.



*Station de mesures et transects*

### **Des études techniques et spécifiques au fonctionnement des cours d'eau**

*Etude hydromorphologique du bassin versant de la Ligoure*

Après l'état des lieux et le diagnostic de toutes les masses d'eau du bassin de la Briançe, il a été noté que la Ligoure souffrait d'une incision de son lit mineur non négligeable. Pour mieux comprendre les raisons de ces problématiques et apporter les réponses adaptées sans se précipiter à résoudre un problème localement si sa cause est située en amont, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne a confié une étude à ECCEL Environnement de manière à analyser l'évolution des débits de la rivière en adéquation avec son gabarit et la granulométrie des éléments qui constitue son lit. 6 stations de mesures



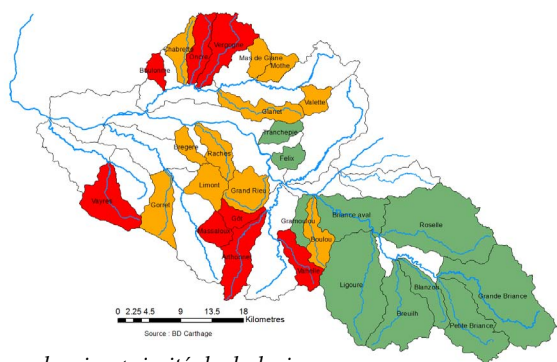
(hauteur d'eau et température) ont ainsi été installées en aout 2019 et une quarantaine de transects d'amont en aval qui vont permettre de caractériser les substrats, ces stations sont installées pour une année.



*Erosion et incision sur la Ligoure*

### *Etude «Hydrologie Milieux Usages Climats»*

Le constat des sécheresses estivales récurrentes depuis plusieurs années a conduit le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne a mené une étude, entre mars et septembre 2019, avec l'aide d'une stagiaire de l'Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs de Limoges (ENSIL). Elle visait à identifier les sous bassins versant les plus



*sous bassins, priorités hydrologiques*

sensibles à ces nouvelles crises de la ressource en Eau. Pour ce faire, le travail a débuté par une analyse des débits et des milieux de chaque station de mesure présente sur notre territoire. Croisée à l'ensemble des prélèvements existants et aux usages de l'Eau (alimentation en eau potable, industrie, irrigation, abreuvement du bétail et présence de plan d'eau...), cette étude a finalement permis de croiser l'état

de la ressource avec l'ensemble des besoins ou atteintes aux milieux pour définir une stratégie d'amélioration dans une perspective de changement climatique où ces crises vont sans doute se répéter. Il en ressort par exemple une carte de sensibilité des sous bassins versants aux étiages sévères :

### **Etude d'une Réserve Naturelle Régionale**

Après des inventaires sur les habitats naturels et un ensemble d'espèces classées d'intérêts communautaires sur tout le périmètre du Plan de Prévention du Risques Inondations de la Vienne entre Limoges et Saint Junien, il a été choisi d'étudier plus précisément le secteur entre le moulin de la Mie et le pont de la Gabie pour proposer un classement en réserve naturelle régionale.

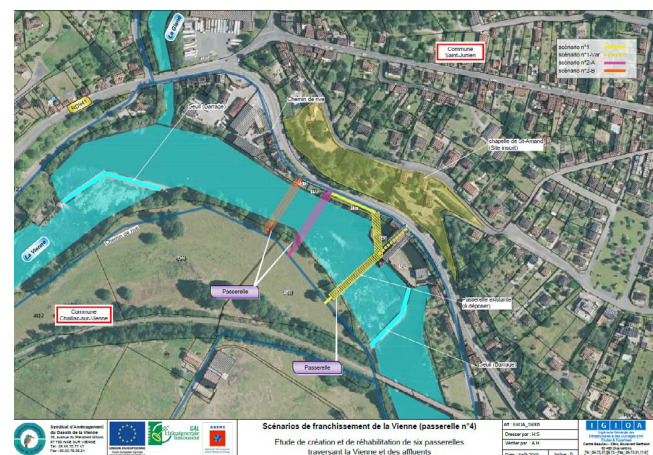
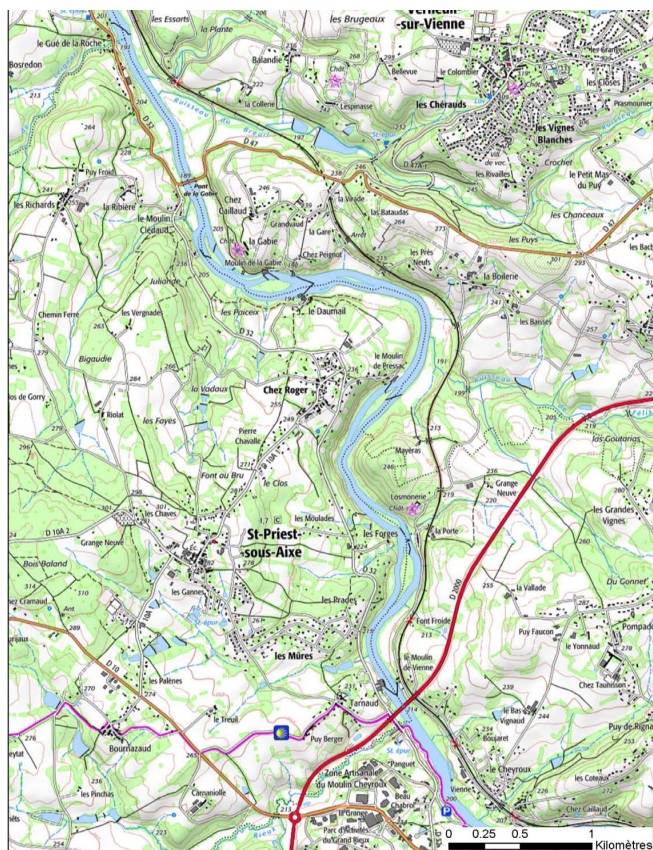
Cette perspective a conduit le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine à réaliser un bilan complémentaire des connaissances sur le patrimoine naturel et les enjeux de préservation.

Un dossier de candidature a pu être transmis aux services de la Région en décembre. Les maires des communes concernées ont été informés et des contacts avec les riverains sont en cours. Seules les parcelles pour lesquelles les propriétaires auront donné leur accord pourront être intégrées dans le périmètre. Ce classement permet de préserver le patrimoine naturel et d'obtenir des crédits pour le gérer. Les activités halieutiques et cynégétiques ne sont pas remises en cause. Si l'avis de la Région est positif, la procédure de classement débutera et se poursuivra plusieurs mois.

### Des études liant rivière loisir et tourisme

#### *Etude voie verte et passerelles sur la Vienne et des affluents*

Depuis 2016 avec le travail sérieux de 2 services civiques consécutifs, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne a pu mettre en forme une étude de faisabilité d'un schéma d'aménagement de chemins de rives sur les bords de Vienne entre Limoges et Saint Junien. Ce schéma identifie des tracés de cheminements existants ou non et qualifie leur état. Il donne des perspectives de création et, en lien avec une connaissance des milieux humides et naturels remarquables, il oriente la politique d'acquisition foncière du contrat territorial des milieux aquatiques « Vienne médiane et ses affluents » de notre syndicat. Par ailleurs, il identifie également des possibilités de raccordement avec des cheminements ultérieurs vers la Briance, l'Aurence ou la Glane. Enfin, courant 2018, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne a eu l'opportunité de répondre à un appel à projets national porté par l'ADEME nommé « Vélos et territoires » pour lequel, nous avons été retenu et avons donc pu bénéficier de subventions pour conduire l'étude de 6 passerelles (carte de localisation).





Cette étude, également soutenue par les fonds LEADER, a pu être confiée à IGIOA courant juin 2019, elle se déroule actuellement en lien avec les communes et communautés de communes. Intégrée dans le nouveau schéma régional des vélo-routes et voies vertes, il restera à conduire sa complète réalisation !

*Des perspectives à court terme : une étude sur les Zones d'Expansion de Crue (ZEC) et ruissellements*

Avec la prise de compétence « GEMAPI », il y a désormais un nouvel item qui entre dans le champ de compétence de l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau et qui concerne la prévention des inondations. Si le syndicat n'a pas d'objectifs de résultats à atteindre, il y a des objectifs de moyens qui doivent être justifiés...

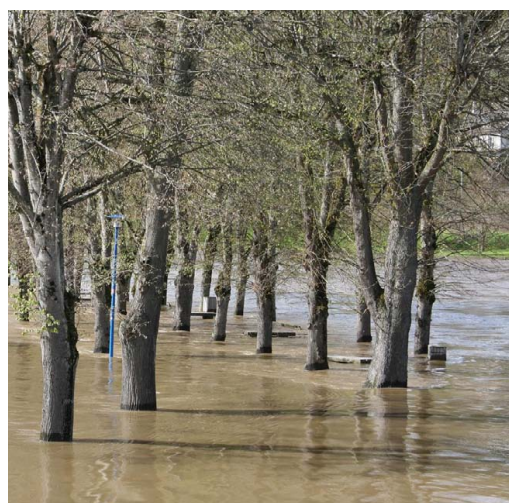
C'est en ce sens, que les services réfléchissent à proposer une étude qui va mettre les communes à contribution et l'ensemble de nos informations cartographiques. L'objectif est d'identifier les enjeux des inondations au-delà des débordements des cours d'eau cartographiés par les PPRi ou des atlas des zones inondables et, les problématiques de ruissellements connus sur les territoires (les événements pluvieux de juin 2018 en ont mis beaucoup en évidence !).

Il s'agira ainsi de mieux connaître les zones d'expansion de crue connues, à restaurer ou à créer ainsi que les orientations d'actions à conduire pour la préservation ou la restauration des zones humides par exemple. Nous pourrions dès lors, peut-être définir des secteurs où des expérimentations spécifiques pourraient être conduites dans le cadre de nos contrats territoriaux des milieux aquatiques.

#### **Quelques travaux récents :**

Le SABV, c'est aussi l'aménagement d'équipements à vocation touristique et sportive notamment autour de la Vienne pour les usagers du canoë kayak...

Après un projet de 1,3 M euros investis entre 2003 et 2009 pour sécuriser l'ensemble de la pratique du canoë kayak entre Limoges et Saint Junien, le syndicat entretient, suit et restaure ces équipements : glissières à canoë kayak, rivières de contournement, bassin de slalom, accès à l'eau, signalétique,... un nouveau projet de 126.750 euros HT démarre et est soutenu par la DETR, le département de la Haute Vienne et des crédits LEADER.



*Crue sur la Vienne en 2007*



*Crue sur le Glanet en 2019*



## PREFECTURE DE LA HAUTE VIENNE

### ARNAQUES AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS

**Les sites administratifs dans leur majorité restent gratuits.**  
**Contactez toujours en priorité [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

Il est recommandé pour les titres d'utiliser uniquement le site de l'ANTS :

- pour les cartes grises: <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- pour les permis de conduire: <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- pour les cartes nationales d'identité: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>
- pour les passeports: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>
- pour toute information sur vos démarches: [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)
- pour un extrait d'acte de naissance: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427>. Ces extraits sont délivrés gratuitement par les mairies, dans la majorité des cas via des demandes en ligne, parfois des frais d'envoi peuvent être demandés
- pour un extrait de casier judiciaire: <https://www.cjn.justice.gouv.fr/>
- pour un permis de construire: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986>

Il existe toutefois des sites privés qui proposent d'effectuer les démarches à votre place. Dans ce cas, la prestation est payante. Ce peut être le cas par exemple pour les cartes grises dont les dossiers sont pris en charge par des garages agréés. Ces sites font parvenir les documents au domicile du demandeur.

Ne vous laissez pas tromper par des sites dont la présentation tente de ressembler à des sites officiels (bleu blanc rouge - Marianne) ou qui sont situés en tête de liste sur un moteur de recherche (ils peuvent acheter cet emplacement)

[http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/011/Pdf/phishing\\_votrecafvousinforme.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/011/Pdf/phishing_votrecafvousinforme.pdf)

La caisse d'Allocations familiales vous met en garde contre le "phishing" : ce sont des messages frauduleux que vous avez peut-être reçus, par courriel ou par téléphone (SMS ou message vocal).

<https://www.edf.fr/collectivites/alertes-e-mails-frauduleux/phishing-escroquerie-par-e-mails-pour-collecter-des-informations>

EDF Collectivités reste vigilant face à ces problèmes d'arnaque et met tout en œuvre pour les empêcher. A cette fin, EDF assure une veille technologique constante et mène des actions de prévention et de protection. En cas d'arnaque : [message-frauduleux@edf.fr](mailto:message-frauduleux@edf.fr)

[http://intranet.mi/index.php?option=com\\_content&view=article&id=4647:attention-aux-faux-sites-administratifs-et-aux-arnaques-en-ligne-&catid=163:securite-interieure&Itemid=443](http://intranet.mi/index.php?option=com_content&view=article&id=4647:attention-aux-faux-sites-administratifs-et-aux-arnaques-en-ligne-&catid=163:securite-interieure&Itemid=443)

Vous constatez une transaction par carte bancaire sur internet dont vous n'êtes pas à l'origine alors que vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire ? Après avoir fait opposition sur votre CB auprès de votre banque, signalez directement en ligne cette fraude aux forces de l'ordre par le biais du nouveau téléservice intitulé Percev@l

Attention à l'abonnement caché lorsque vous validez une commande vérifiez qu'il s'agit bien d'un paiement unique.

### **En cas d'arnaque, voici les adresses à contacter :**

<https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Actualites/Dossiers/Info-Escroqueries>  
<https://www.cybermalveillance.gouv.fr>

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueil!input.action>

Internet est un espace de liberté où chacun peut communiquer et s'épanouir. Les droits de tous doivent y être respectés, pour que la « toile » reste un espace d'échanges et de respect. C'est pourquoi les pouvoirs publics mettent ce portail à votre disposition. En cliquant sur le bouton « SIGNALER », vous pouvez transmettre des signalements de contenus ou de comportements illicites auxquels vous vous seriez retrouvés confrontés au cours de votre utilisation d'Internet.

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Phishing-hameçonnage-ou-filoutage>

Le phishing (hameçonnage ou filoutage) est une technique utilisée par des fraudeurs pour obtenir des renseignements personnels dans le but d'usurper l'identité d'une entreprise, d'un organisme financier ou d'une administration. Soyez vigilants sur les informations que vous communiquez !

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Notre-institution/Nos-composantes/Au-niveau-central/Les-offices/Office-central-de-lutte-contre-le-travail-illegal-OCLTI>

L'Office central de lutte contre le travail illégal (OCLTI) est, au sein du ministère de l'Intérieur, le levier d'une approche interministérielle globale et efficiente de la lutte contre les formes graves d'exploitation au travail et les escroqueries sociales. Il marque la volonté des autorités politiques de lutter efficacement et de manière équilibrée contre ces fraudes pour protéger les salariés et préserver les finances publiques.



**MAISON  
DE  
SERVICES  
AU  
PUBLIC**



Mise à disposition d'équipements bureautiques

## Espace de confidentialité - Démarches en ligne

## Les permanences

**SERVICES**

**CARTES GRISES ET PERMIS DE CONDUIRE**  
Aide à la création du compte personnel ANTS ou à la connexion via Franceconnect  
Demande de permis, renouvellement, d'immatriculation, changement d'adresse, cession de véhicule...

**ESPACE EMPLOI**  
PÔLE EMPLOI : Inscription, actualisation, mise à jour de votre CV en ligne  
Consultation et réponse aux offres d'emplois

**ESPACE FAMILLE**  
Création/Consultation de votre compte personnel de la CAF ou de la MSA  
Actualisation mensuelle pour la prime d'activité ou RSA  
Édition d'attestations de Quotient Familial, des prestations...  
Rendez-vous en visio-conférence CAF

**ESPACE SANTÉ**  
Création/consultation de votre compte personnel de la CPAM (Améli.fr) ou de la MSA  
Mise à jour de votre situation  
Consultation d'informations en ligne : remboursements, annuaire des professionnels de santé, commande de carte européenne, édition d'attestations...

**ESPACE RETRAITE**  
Prise de rendez-vous avec les services de la CARSAT ou MSA (munissez-vous de votre n° de Sécurité Sociale)  
Visio-conférence avec le Conseiller de la CARSAT pour la constitution du dossier de demande de retraite (uniquement sur rendez-vous)  
Aide pour les demandes auprès des organismes de retraite complémentaires.

**Pour toute démarche, munissez-vous d'une pièce d'identité**

**Délégué du Défenseur des droits :**  
Rendez-vous sur demande : 06 13 27 60 67

**Limousin Nature Environnement :**  
Accueil et conseil pour vos démarches concernant la réduction des consommations et la rénovation énergétique de votre logement.  
Sur rendez-vous uniquement, 1 vendredi matin/mois  
Tél. 05 55 14 88 42

**Droit du travail DIRECCTE :**  
Information juridique en matière de législation du travail  
Le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30  
Sur rendez-vous au 05 55 11 66 00

**IMPÔTS**  
Aide à la création du compte ou à la connexion via Franceconnect  
Démarches en ligne (changement de situation, consultation des avis, déclarations...)

**ESPACE EMPLOYEUR**  
Information sur l'emploi d'un salarié à domicile  
Mise en relation avec la Fepem (fédération du particulier employeur)  
Démarches employeur auprès de la MSA  
Création d'un espace employeur et demande d'affiliation URSSAF

- Ordinateurs en accès libre ou guidé (+ accès WIFI, imprimante et scanner)
- Accès gratuit pour les consultations liées aux démarches



**MAISON de SERVICES au PUBLIC de CHÂLUS**  
Maison de l'Intercommunalité  
28 av. François Mitterrand 87230 CHÂLUS  
✉ referent.msap@paysdenexon-montsdechalus.fr  
☎ 05 19 09 00 04

**Horaires d'ouverture au public**  
Lundi > Vendredi : 9h-12h30 – 13h30-17h

**MAISON de SERVICES au PUBLIC de NEXON**  
Centre Social - AAJPN  
5 rue Jean-Jacques Rousseau - 87800 NEXON  
✉ msap.nexon@orange.fr  
☎ 05 55 58 11 05

**Horaires d'ouverture au public**  
Lundi : 14h-19h / Mardi > Vendredi : 9h-12h30 – 14h-19h







## **A**APPMA " LIGOURE BRIANCE

Deux concours de pêche ont eu lieu sur l'étang de la AAPPMA à Saint-Priest-Ligoure en 2019.

- Concours de pêche « jeunes pêcheurs ».

Cette épreuve ouverte aux cadets et aux espoirs s'est déroulée le dimanche 16 juin 2019, Etang Royer.

L'inscription sur place était gratuite et de nombreux lots de valeurs ont été offerts aux enfants.

- Concours de pêche « adultes ».

Après avoir diverti les jeunes, place aux adultes ! Cette compétition conviviale s'est déroulée le 03 septembre, Etang Royer

Les inscriptions étaient sur place dès les premières lueurs du jour.

Durant ces deux manifestations : « miam miam » et « glou glou » adaptés à chaque public !



Ces manifestations seront reconduites en 2020. Bonne année à toutes et tous.

### **Où trouver votre carte de pêche ?**

**SAINT PRIEST LIGOURE « le COMPTOIR LI EN GOURE »**

**SAINT JEAN LIGOURE « LE RELAIS SAINT JEAN »**

**PIERRE BUFFIERE « O.T. BRIANCE-ROSELLE »**

**PIERRE BUFFIERE « Garage LACHENAUD »**

**Mais aussi sur internet sur le site « [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) »**

**Choisissez l'AAPPMA LIGOURE BRIANCE dans le menu déroulant des AAPPMA de la haute vienne**